



MAIRIE DE SERS
Tél : 05.45.24.91.10
Fax : 05.45.24.03.32
mairie.sers16@wanadoo.fr

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL du 21 mars 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le 21 mars 2023, le Conseil Municipal de cette commune dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans la salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Roland VEAUX, Maire.

Date de la convocation : 13 mars 2023

Présents : Mmes DUTEIL – VIGNAUD – VAUZELLE – DULAC – FANUCCI - MM VEAUX – MAHERAULT – MICHEL – RABAUD – TESTEMALE – DOBY – MAGNON - ANDRIEUX.

Absent excusé : Loïc LAFON

Secrétaire de séance : Christiane DUTEIL

ORDRE DU JOUR :

Monsieur le Maire propose au Conseil d'ajouter un point à l'ordre du jour concernant les dépenses d'investissement avant le vote du budget.

Accord unanime du Conseil Municipal.

1 – ENQUÊTES PUBLIQUES suite à donner

Chemin de Jean de Sers

Monsieur DOBY, conseiller délégué en charge de la voirie, présente les résultats de l'enquête publique concernant le chemin de Jean de Sers.

Le commissaire enquêteur a émis un avis favorable avec des recommandations.

Avec l'accord des riverains directement concernés, ce chemin sera déplacé pour répondre à la demande d'un propriétaire.

Il n'aura qu'un usage piétonnier. La biodiversité sera préservée.

Monsieur le Maire propose une délibération résumant le projet.

Après avoir sollicité l'avis du Conseil, Monsieur le Maire soumet cette délibération au vote à bulletin secret.

9 Pour 4 Contre

Village de Roche – Cession d'une partie de l'impasse

La demande formulée par Madame BESSON Jacqueline a fait l'objet d'une enquête publique.

Le commissaire enquêteur a émis un avis favorable sachant qu'aucune observation n'a été formulée.

Monsieur le Maire soumet cette proposition au vote.

Unanimité du Conseil Municipal.

2 – PERSONNEL

Monsieur le Maire indique qu'il propose un nouveau contrat à un employé communal.

3 – DESIGNATION D'UN DELEGUE SUPPLEANT à l'ATD 16

A la suite de la demande de Madame CLEMENT, Monsieur le Maire signale qu'il convient de désigner un délégué suppléant auprès de cet organisme.

Monsieur Lionel MAHERAULT est volontaire.

Accord unanime du Conseil Municipal.

4 – DEMANDE D'AUTORISATION AUTORISANT LE MAIRE A ENGAGER ET LIQUIDER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Monsieur le Maire propose au Conseil de valider la délibération concernant cette possibilité dans l'attente du vote du budget.

Accord unanime du Conseil Municipal.

5 – QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur MAGNON indique que la manifestation « Soirs Bleus » aura lieu le 21 juillet.
- Monsieur le Maire fait état de l'existence de FRANCE SERVICES à la poste de DIGNAC.
- Monsieur le Maire et Madame DUTEIL ont offert, au nom du Conseil, un splendide bouquet à Madame Lucienne CLASSE, notre centenaire.
- Monsieur MAHERAULT donne des informations concernant la page Facebook de la mairie. Il informe le Conseil d'une panne à la chaufferie (pièce non remplacée lors de la précédente intervention).
- Messieurs DOBY et MAHERAULT informent le Conseil des travaux Route de Charras qui concernent le prolongement de la conduite d'assainissement et le renouvellement du réseau d'eau.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h.